

## **Atos achève sa transformation avec le projet de vente de Tech Foundations**

### **Atos sera renommé Eviden et bénéficiera d'une structure de capital renforcée, après la transaction**

### **Atos va convoquer une assemblée générale extraordinaire pour approuver ce plan global**

- **Atos envisage d'accélérer sa création de valeur et d'achever sa transformation stratégique avec la séparation complète d'Eviden et de Tech Foundations, comme annoncé en juin 2022.**
- **Après un examen approfondi de ses différentes options, le Conseil d'administration d'Atos a décidé d'entrer en négociations exclusives avec EP Equity Investment (" EPEI ") pour le projet de cession de 100 % de Tech Foundations, avec un impact positif net sur la trésorerie de 0,1 milliard d'euros et le transfert de 1,9 milliard d'euros d'engagements au bilan, conduisant à une valeur d'entreprise de 2,0 milliards d'euros.**
- **Atos serait renommé Eviden après la transaction ("le Groupe"), un leader à forte croissance sur les marchés du numérique, du cloud, de la cybersécurité et de l'advanced computing, avec des innovations et des technologies de pointe. Eviden organisera une Journée Investisseurs avant son Assemblée Générale Extraordinaire.**
- **Dans le cadre de cette opération, le groupe a l'intention de renforcer durablement son bilan en prévoyant des augmentations de capital pour un montant total de 900 millions d'euros (comprenant une augmentation de capital réservée à un prix fixé de 20 euros par action par laquelle l'acquéreur détiendra 7,5 % du capital et une augmentation de capital de 720 millions d'euros avec droits préférentiels de souscription pour tous les actionnaires), ainsi qu'en réalisant son nouveau programme de cessions de 400 millions d'euros, tel qu'annoncé la semaine dernière.**
- **BNP Paribas et J.P. Morgan ont accordé un engagement de standstill sur la totalité des droits de souscription (hors le montant de l'engagement de souscription d'EPEI), sous réserve des conditions habituelles, et Atos est très confiant pour obtenir auprès de son syndicat bancaire, les waivers nécessaires. Le Groupe visera également à étendre ses maturités et réduire sa dette.**
- **Avec les augmentations de capital envisagées et le transfert prévu de tous les passifs au bilan et hors bilan à EPEI, dans le cadre de la cession de Tech**

**Foundations, le groupe viserait un levier cible d'environ 3x d'ici fin 2024 et d'environ 2x d'ici fin 2025, avec une amélioration de sa liquidité.**

- **En plus de son engagement de souscrire à l'augmentation de capital réservée pour un montant de 180 millions d'euros, EPEI participerait également pour un montant d'environ 37,5 millions d'euros à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription offerte à tous les actionnaires d'Eviden SE, conduisant à un investissement total de 217,5 millions d'euros.**
- **Cette opération globale a reçu le soutien unanime du conseil d'administration d'Atos et sera soumise à l'approbation des actionnaires lors d'une AGE ad-hoc qui sera annoncée au quatrième trimestre 2023, tant pour la transaction que pour les augmentations de capital.**
- **Elle devrait être achevée au T4-2023 ou au T1-2024, sous réserve des accords définitifs et de certaines conditions financières et autres conditions habituelles (y compris les approbations des actionnaires concernés, les autorisations réglementaires, le consentement des banques créancières concernées et d'autres consentements de tiers).**

**Paris, le 1er août 2023** - Atos SE, leader mondial de la transformation numérique, du calcul haute performance et des infrastructures informatiques, annonce aujourd'hui avoir conclu un accord d'option de vente avec EP Equity Investment (" EPEI "), prévoyant des négociations exclusives pour vendre à EPEI (la "cession" envisagée) 100 % de sa filiale qui détiendra son activité Tech Foundations (« TFCo ») à l'issue de la réorganisation interne en cours de finalisation. La transaction globale et transformatrice envisagée (la "Transaction") aboutirait à la séparation effective d'Eviden et de TFCo et au renforcement de la structure du capital du Groupe. La cession envisagée aurait un impact positif net sur la trésorerie de 0,1 milliard d'euros avec le transfert de 1,9 milliard d'euros d'engagements au bilan, ce qui conduirait à une valeur d'entreprise de 2,0 milliards d'euros. TFCo continuera à utiliser la marque Atos et deviendra son unique propriétaire.)

L'opération vise à donner à Eviden des bases solides pour poursuivre sa trajectoire de croissance et renforcer son positionnement stratégique unique, tout en assurant la bonne continuité commerciale des opérations des deux périmètres.

**Bertrand Meunier, Président du Conseil d'administration d'Atos Board of Directors**, a déclaré : *"Conformément à nos annonces de juin 2022, nous avons décidé de soumettre au vote de nos actionnaires la séparation du Groupe par la cession de TFCo, notre activité historique, ainsi que de ses passifs. Cela créera de la valeur pour nos actionnaires en évitant le risque lié au redressement de TFCo et à ses divers passifs et en recentrant le Groupe sur Eviden et ses bonnes perspectives de croissance. Nous organiserons une journée investisseurs consacrée à Eviden avant de soumettre l'opération au vote de nos actionnaires."*

**L'équipe dirigeante d'Atos, Nouridine Bihmane, Diane Galbe and Philippe Oliva**, a déclaré : *"Nous annonçons aujourd'hui une étape cruciale dans la réalisation de la transformation en profondeur du Groupe. Avec le projet de cession de TFCo, Atos deviendra Eviden, un leader mondial de la transformation numérique, disposant d'une flexibilité stratégique totale et d'une structure de capital renforcée pour accélérer son développement. Les parties prenantes de TFCo bénéficieront du soutien et de la vision à long terme d'EPEI pour mettre pleinement en œuvre sa transformation et son repositionnement. Nous sommes très heureux de l'annonce faite aujourd'hui et nous sommes impatients d'écrire les nouveaux chapitres de TFCo et d'Eviden avec nos employés, nos clients et toutes nos parties prenantes. Cette opération ouvrira de nouvelles perspectives aux employés de TFCo et d'Eviden. Nous nous félicitons du soutien total d'EPEI à la direction et aux employés de TFCo. "*

## Réaliser le potentiel de valeur d'Eviden, leader mondial de la transformation numérique

Avec le projet de cession de Tech Foundations, le Groupe deviendrait Eviden, un leader *pure-play* sur les marchés à forte croissance de la transformation numérique, du big data et de la cybersécurité. Le Groupe serait coté sur Euronext Paris par l'intermédiaire de la société mère d'Eviden, Atos SE qui serait renommée Eviden SE à la suite de l'opération.

- Opérant dans plus de 50 pays à travers le monde, Eviden estime son marché total adressable à environ 1 800 milliards d'euros en 2025, englobant des segments en forte croissance, tels que les services numériques, le cloud, la sécurité numérique, le calcul intensif et l'informatique de gestion et l'IA ;
- En 2022, Eviden a réalisé un chiffre d'affaires de 5,3 Md€, dont 72 % dans les activités numériques et 28% dans BDS ; au S1 2023, la croissance organique progresse fortement de +7,0 % avec une marge opérationnelle de 5,3 % ;
- Eviden bénéficie d'une forte dynamique commerciale, comme en témoigne le ratio de prise de commandes sur chiffre d'affaires de 119% au T2.

En tant que leader *pure-play* dans son domaine, Eviden conduira sa propre transformation avec pour objectif la croissance et la génération de trésorerie. Cette stratégie, centrée sur des marchés en croissance rapide et à plus forte marge, sera soutenue par le renforcement de la structure du capital du groupe et une réduction rapide de son levier d'endettement.

À cet égard, les perspectives 2023 et les ambitions à moyen terme d'Eviden sont les suivantes :

- En 2023, Eviden vise une accélération de sa croissance organique (par rapport à 2022) et une amélioration de sa marge opérationnelle (par rapport à 2022), tel que communiqué lors de la publication des résultats semestriels
- L'ambition d'atteindre une croissance annuelle moyenne de 7% du chiffre d'affaires sur la période 2022-2026, avec une marge opérationnelle d'environ 12 % en 2026.

Les actionnaires, l'ensemble des investisseurs auront l'occasion d'obtenir une mise à jour des activités commerciales, de la feuille de route stratégique et des perspectives financières d'Eviden dans le cadre d'une Journée Investisseurs organisée en amont de l'AGE défilée à l'opération.

## Cession de Tech Foundations avec un impact net positif sur la trésorerie de 0,1 milliard d'euros et le transfert de 1,9 milliard d'euros d'engagements au bilan, conduisant à une valeur d'entreprise de 2,0 milliards, représentant un ratio de 3,9x OMDA-22.

Atos a conclu un accord d'option de vente prévoyant des négociations exclusives avec EPEI, un holding industriel européen reconnu et financièrement solide, avec une approche de long terme, pour la cession de 100 % des actions de Tech Foundations à une entité ad-hoc au sein d'EPEI, destinée à être capitalisée à hauteur de 800 millions d'euros.

Tech Foundations conservera la marque "Atos", tandis qu'Atos SE, la société mère d'Eviden, devrait être rebaptisée Eviden SE suite à la cession envisagée.

Atos a été informé qu'EPEI a l'intention de discuter avec Fimalac d'une participation minoritaire potentielle dans l'acquisition de TFCo ainsi qu'à l'augmentation de capital d'Eviden.

Après la clôture, Tech Foundations poursuivra ses activités en tant que société privée autonome et filiale à 100 % d'EPEI. En capitalisant sur sa vision de long terme et son historique de performance sur son portefeuille diversifié, EPEI apportera la stabilité et la visibilité, nécessaires à Tech Foundations pour accélérer sa stratégie de redressement et son plan de transformation, au bénéfice de toutes ses parties prenantes : employés, clients et partenaires.

La cession envisagée pour une valeur d'entreprise implicite de 2,0 milliards d'euros permettrait au groupe de transférer 1,9 milliard d'euros d'engagements au bilan et 7,6 milliards d'euros d'engagements hors bilan (Garantie de la société mère), et d'éliminer environ 1,0 milliard d'euros de besoins en fonds de roulement au cours de l'année. Cela représenterait un ratio EV/OMDA-22 de 3,9 fois. La cession aurait un impact net positif sur la trésorerie de 0,1 milliard d'euros.

Tech Foundations emploie plus 52 000 employés à travers le monde.

Dans le cadre de la cession, le groupe conserverait une participation aux performances futures de Tech Foundations par le biais d'un mécanisme de partage des bénéfices, sous réserve de certains événements de liquidité ultérieurs ou d'objectifs de performance atteints au fil du temps.

Le projet de cession a été soutenu à l'unanimité par le conseil d'administration d'Atos SE, qui a estimé que cette solution offrait les meilleures perspectives pour Tech Foundations et Eviden, dans le cadre de la séparation annoncée, et la meilleure option pour assurer l'exécution de son plan stratégique dans le meilleur intérêt de toutes les parties prenantes

Dans le cadre de la transaction, le conseil d'administration a été conseillé par deux cabinets d'experts indépendants. Finexsi, a été nommé par le Conseil d'administration dès le lancement du projet de séparation pour superviser le processus de séparation, donner son avis sur la viabilité des deux entités résultantes et examiner également les questions de conflits d'intérêts potentiels. Marc Sénéchal a suivi le processus de négociation avec EPEI. Le conseil d'administration et son comité ad-hoc ont suivi régulièrement l'état d'avancement et les conditions du projet de transaction et le conseil d'administration a délégué son président pour participer aux discussions.

Des procédures rigoureuses continueront d'être mises en œuvre après cette annonce, afin de garantir une parfaite gouvernance.

## **Renforcement de la structure du capital du groupe pour soutenir la feuille de route stratégique d'Eviden**

Dans le cadre de l'opération annoncée aujourd'hui, le Groupe viserait également à renforcer la structure du capital d'Eviden en combinant des projets d'augmentations de capital et le programme de cession. BNP Paribas et JP Morgan ont accordé un engagement de standstill pour le montant total de l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription (moins le montant de l'engagement de souscription d'EPEI), sous réserve des conditions habituelles. Atos est également très confiant quant à l'octroi par son syndicat bancaire des waivers nécessaires. Le Groupe cherchera ainsi à étendre ses échéances et à réduire sa dette, tout en poursuivant la normalisation de son fonds de roulement.

Si l'assemblée générale des actionnaires autorise le lancement des augmentations de capital envisagées pour un montant de 900 millions d'euros, le groupe EPEI s'engage à souscrire à une augmentation de capital réservée de 180 millions d'euros dans Atos SE (rebaptisée Eviden SE), lui donnant 7,5 % du capital post-money, à mettre en œuvre sur décision du Conseil d'administration d'Atos.

Le prix de cette augmentation de capital réservée a été fixé à €20 par action, faisant ressortir une prime de de 62<sup>1</sup>% par rapport au prix cours moyen pondéré sur 1 mois. Un tel engagement démontre la confiance d'un investisseur reconnu dans le fort potentiel d'Eviden.

De plus, EPEI s'est engagé à souscrire à hauteur de 37,5 millions d'euros à l'augmentation de capital ultérieure avec droits préférentiels de souscription d'un montant de 720 millions d'euros. L'investissement total d'EPEI dans Eviden SE serait ainsi de 217,5 millions d'euros.

---

<sup>1</sup> Source Facset (moyen pondéré de €12,3)

La participation minoritaire d'EPEI dans le nouveau groupe serait régie par les conditions habituelles, notamment un droit de représentation au conseil d'administration, des engagements de lock-up de 9 mois et un engagement de standstill de 2 ans.

Ces opérations d'augmentation de capital seront complétées par le programme de cession de 400 millions d'euros d'actifs, annoncée la semaine dernière, en plus du plan de 700 millions d'euros déjà exécuté. Le groupe a déjà identifié un certain nombre de candidats potentiels et est confiant dans sa capacité à réaliser ces cessions rapidement.

Pro-forma de la cession de TFCo et de la déconsolidation de son passif, des augmentations de capital envisagées et du produit de la cession, le groupe bénéficierait d'une situation de liquidité nettement améliorée avec une génération de flux de trésorerie positive, grâce à sa performance opérationnelle et à des charges de restructuration nettement inférieures. L'effet de levier net du groupe est estimé à 4x fois pro forma à fin 2023, avec une accélération de la trajectoire vers un effet de levier cible d'environ 3x à fin 2024 et d'environ 2x à fin 2025.

Les augmentations de capital envisagées seraient soumises à l'approbation des actionnaires d'Atos SE lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (" AGE ") dédiée, qui devrait être annoncée au quatrième trimestre 2023, et aux autorisations réglementaires applicables.

Après approbation par l'AGE des autorisations nécessaires pour les augmentations de capital, et sous réserve des conditions de marché, les conditions définitives de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, y compris le prix de souscription, devraient être déterminées et annoncées en temps voulu, afin que l'opération globale soit clôturée dans les délais envisagés. Un prospectus sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

## Calendrier de réalisation

Atos prévoit de mener les processus d'information/consultation des employés et de demander l'accord de ses créanciers bancaires concernés avant de conclure des accords définitifs à une date prévue d'ici la fin de l'année 2023.

Sous réserve des accords définitifs et de certaines conditions financières et autres conditions habituelles à prévoir (y compris les approbations des actionnaires, les autorisations réglementaires et autres consentements de tiers), la transaction envisagée devrait être réalisée d'ici le quatrième trimestre 2023 ou le premier trimestre 2024.

Le calendrier exact de l'opération envisagée et la date de l'AGE, ainsi que toutes les autres informations détaillées requises, seront communiqués en temps utile.

L'annonce d'aujourd'hui sera détaillée par la direction du groupe lors d'une conférence téléphonique prévue le 1er août 2023 à 8h00 CEST.

## Evolution de la gouvernance du Groupe

En lien avec la préparation de cette nouvelle étape, le Groupe annonce également des évolutions de sa gouvernance.

La composition du conseil d'administration évolue avec le départ de M. Vivek Badrinath après quatre ans de mandat. Il est remplacé par M. Carlo d'Asaro Biondo qui a été coopté comme nouvel administrateur indépendant pour la durée restante du mandat de M. Badrinath, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024. La ratification de cette décision sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Ancien président EMEA pour les partenariats stratégiques et institutionnels chez Google, et jusqu'en 2022, fondateur et directeur général de Noovle S.p.A (activités cloud de TIM-Telecom Italia en partenariat avec Google), M. Carlo d'Asaro Biondo apporte au Conseil son grande expérience en tant que dirigeant européen dans le secteur des technologies (cf. biographie détaillée ci-dessous).

Dans un communiqué de presse séparé, publié aujourd'hui, 01 août 2023, la société a également renforcé son organisation avec la nomination d'un nouveau directeur financier, M. Paul Saleh, un leader financier chevronné dans l'industrie des services informatiques.

### **Biographie de Carlo d'Asaro Biondo**

De double nationalité française et italienne, Carlo d'Asaro Biondo est un leader technologique reconnu sur la scène européenne. À 58 ans, avec plus de 20 ans passés au croisement de la technologie, des médias et des relations institutionnelles, il est une figure forte dans l'espace technologique européen, ayant été l'avant-garde de l'interaction entre la technologie numérique, les médias et les institutions politiques.

Conseiller principal au Boston Consulting Group (BCG) depuis 2023, Carlo d'Asaro Biondo apporte également son soutien aux fonds d'investissement en matière de due diligence d'acquisition et d'expertise dans le domaine de la technologie. Il est nommé membre du conseil d'administration de Poste Italiane depuis mai 2023, dont il est membre du comité des risques et de l'audit, et dont il préside le comité des rémunérations.

De 2020 à 2022, il est responsable des partenariats et des alliances chez TIM spa (anciennement Telecom Italia) et PDG de Noovle spa, c'est-à-dire des activités de Tim cloud basées sur un partenariat avec Google.

De 2016 à 2020, il a été président EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) chez Google (Alphabet) et a développé la présence commerciale et les relations institutionnelles pour toutes les activités du groupe.

Il a été membre du conseil d'administration de sociétés de commerce de détail et de distribution B2B telles qu'Auchan International, Darty et Manutan International.

Il est diplômé en économie et en commerce de l'université La Sapienza de Rome en 1988. Il a enseigné le contrôle de gestion à la Sorbonne DESS Paris, a suivi le cours Cofigea, Finance et gestion d'entreprise à l'université Bocconi en 1993 et un cours avancé de finance d'entreprise internationale à l'Insead en 2022.

### **Conseils**

Rothschild & Co, J.P. Morgan Securities plc. et Perella Weinberg Partners sont les conseillers financiers d'Atos.

Darrois Villey Maillot Brochier AARPI agit en tant que conseiller juridique.

## Conférence téléphonique pour analyste et investisseurs

La Direction Générale d'Atos vous invite à une conférence téléphonique en anglais, le **mardi 1 août 2023 à 8h00** (CEST - Paris).

La conférence téléphonique sera accessible **par webcast** :

- via le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/riazbrk3>
- par téléphone, 10 minutes avant l'horaire de début. Si vous souhaitez participer à la conférence téléphonique par téléphone, **vous devez vous inscrire avant la conférence** en utilisant le lien suivant :

<https://register.vevent.com/register/BI3cfb52ea8a8649c7a02c0bf8d9f07df4>

Lors de l'inscription, vous recevrez les numéros d'appel, le code d'accès direct à l'événement et un identifiant unique de participant.

10 minutes avant le début de l'appel, vous devrez utiliser les informations d'accès à la conférence fournies dans l'e-mail reçu au moment de l'inscription.

Après la conférence, la réécoute du webcast sera disponible sur [atos.net](https://atos.net), rubrique Investisseurs.

## Contacts

**Relations Investisseurs :** Thomas Guillois +33 6 21 34 36 62  
[thomas.guillois@atos.net](mailto:thomas.guillois@atos.net)

**Médias :** Anette Rey +33 6 69 79 84 88  
[anette.rey@atos.net](mailto:anette.rey@atos.net)

## À propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 110 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 69 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris.

La **raison d'être** d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

## Disclaimer

Ce document contient des déclarations prospectives, des estimations, des opinions et des projections relatives aux performances futures anticipées d'Atos SE (la « Société ») et de ses filiales (avec la Société, le « Groupe »). Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, dont notamment les mots « penser », « estimer », « anticiper », « prévoir », « envisager », « possible », « prédire », « objectif », « chercher », « devrait » ou « doit » ou, dans chacun des cas, leur négation, ou toute autre terminologie similaire ou comparable. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations relatives aux plans, objectifs, stratégies, buts, événements futurs, revenus ou synergies futurs, ou performances d'Atos et d'autres informations qui ne sont pas des faits historiques, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives à la conclusion d'accords définitifs concernant la cession de TFCO et la réalisation de la transaction envisagée, les déclarations relatives aux opportunités de marché et les projections concernant les tendances du marché, et les déclarations relatives aux performances attendues de la Société après la réalisation de la transaction envisagée.

Les déclarations prospectives sont fondées sur les opinions, les attentes et les hypothèses actuelles concernant la transaction envisagée, les activités, la situation économique et toute autres conditions futures de la Société et comportent des risques et des incertitudes significatifs, connus et inconnus, qui pourraient conduire à ce que les résultats, les performances ou les événements effectivement réalisés diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux envisagés dans les déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, l'incapacité de la Société à négocier avec succès des accords définitifs relatifs à la cession de TFCO ou à réaliser avec succès ou dans les délais la transaction envisagée, y compris le risque que les autorisations réglementaires requises ne soient pas obtenues, soient retardées ou soient soumises à des conditions imprévues susceptibles d'avoir un effet négatif sur la Société ou la transaction envisagée ; l'incapacité à réaliser les bénéfices attendus de la transaction envisagée ; les risques liés à la capacité de la Société à émettre des titres de capital ou à obtenir un financement bancaire dans le cadre de la transaction envisagée ou à l'avenir.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce document sont des déclarations sur les opinions et les estimations d'Atos et doivent être évaluées en tant que telles. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, y compris des éléments dont elle ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou qui ne sont pas considérés comme significatifs à l'heure actuelle, et rien ne garantit que les événements anticipés se produiront ou que les objectifs fixés seront effectivement atteints. Des informations plus détaillées sur les risques potentiels qui pourraient entraîner une différence significative entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les déclarations prospectives sont disponibles dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 21 avril 2023 sous le numéro d'enregistrement D.23-0321.

Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Atos ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur. Atos n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit en ce qui concerne la réalisation de ces déclarations prospectives et estimations.

Ce communiqué contient certaines informations sur des opérations spécifiques qui doivent être considérées uniquement comme des projets. En particulier, toute décision relative aux informations ou aux projets mentionnés dans ce document et à leurs modalités reste sous réserve des conditions générales de marché et serait soumise aux processus usuels, notamment l'approbation des organes de gouvernance et des actionnaires ainsi que la consultation des instances représentatives du personnel concernées, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions spécifiques. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué de presse n'est pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 tel qu'amendé (le « **Règlement Prospectus** ») et tel qu'il fait partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **Règlement Prospectus du Royaume-Uni** »). S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (chacun étant un « **État Concerné** ») et du Royaume-Uni, les titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus sans la publication d'un prospectus dans tout État Concerné ou au Royaume-Uni, ou sans une exemption de cette publication en vertu du Règlement Prospectus ou du Règlement Prospectus du Royaume-Uni.

Ce communiqué de presse ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de vente de titres financiers ou d'une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres financiers aux États-Unis. Les titres financiers mentionnés dans le présent document n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux États-Unis, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act ou en vertu d'une exemption à un tel enregistrement. Atos SE n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement de tout ou partie de ses titres financiers aux États-Unis en vertu du Securities Act ni de procéder à une offre au public de ses titres financiers aux États-Unis.